

EDITORIAL

Déjà la rentrée !

En effet, à l'heure où vous trouverez votre Journal d'Epron, nous serons à quelques heures de la rentrée des classes.

Si, en 2013, nous avons mis en place la réforme des rythmes scolaires, en 2014, les élèves de l'école maternelle bénéficieront de quelques ajustements afin d'adapter au mieux leurs besoins.

Lorsque nous avons décidé, avec les enseignants, les parents d'élèves et les associations, de nous inscrire dès la rentrée 2013 dans le cadre de cette réforme, cela a pu sembler un pari risqué... et coûteux.

Aujourd'hui, après l'expérience d'un an et les travaux de suivi du comité de pilotage, nous n'avons qu'à nous féliciter de cette initiative. Nous bénéficions, pour cette rentrée 2014, des enseignements de cette première année, nous avons une équipe qui a fait preuve d'initiative et d'originalité. Je remercie tout particulièrement Vanina qui coordonne ces activités périscolaires.

Pour cette rentrée, l'équipe d'encadrement sera renforcée de 3 personnes et offrira de nouvelles activités aux élèves de l'école.

160 enfants seront accueillis dans notre groupe scolaire François Langlois.

Grâce à la recherche de subventions et au travail mené par Jean Daireaux, la charge pour la collectivité reste très réduite. Abraham Lincoln ne disait-il pas : « Si vous trouvez que l'Education coûte cher, essayez l'ignorance ! ».



A toutes et tous,
je vous souhaite une bonne rentrée !

**Votre maire,
Franck Guéguénat**

L'événement

Dimanche 21 septembre 2014,
c'est la Fête au Village
sur le thème du cheval et du sport en général.

Le Conseil municipal des enfants, le comité des fêtes et leurs partenaires vous proposent le

21 septembre 2014

la fête au Village

Nombreuses activités, buvette, sandwiches... Prenez date !

AGENDA

• Mercredi 17	L'heure du conte	La Grange aux Livres
• Dimanche 21	La Fête au Village	Comité des Fêtes, CME
• Mercredi 24	Partage autour d'un livre	La Grange aux Livres
• Samedi 27	Voyage des Aînés	Mairie

CONSEIL MUNICIPAL**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal**

Le vingt juin deux mille quatorze à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck Guéguéniat, Maire.

Présents : MM. Jean Daireaux, Xavier Dosseur, Pascal Adam, François Busnel, Christian Girard, Simon Jaraie, Jacky Ledeuil, Mmes Marielle Divier, Sylviane Letellier, Elisabeth James, Anne-Gaëlle Leverrier, Brigitte Quiniou, Hélène Rose.

Absents : Madame Julia Louis Katz a donné pouvoir à M. Jean Daireaux
Madame Marie Chapuis a donné pouvoir à Mme Marielle Divier
Madame Véronique Mikalef-Toudic a donné pouvoir à M. Franck Guéguéniat
Monsieur François Vallée a donné pouvoir à Mme Hélène Rose
Monsieur Alain Leménorel a donné pouvoir à M. Xavier Dosseur

Secrétaire de Séance : M. Jacky Ledeuil

1 - ELECTIONS DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DES ÉLECTIONS SENATORIALES

- Composition du bureau : M. Franck Guéguéniat, le maire - M. Jacky Ledeuil secrétaire de séance, - M. Simon Jaraie, Mme Hélène Rose, les deux conseillers municipaux les plus jeunes - M. Xavier Dosseur, M. François Busnel - les deux conseillers municipaux les plus âgés.
- Mode de scrutin : Le maire a indiqué que, conformément aux articles L.284 à L286 du code électoral, le conseil municipal devrait élire 5 délégués et 3 suppléants.

Avant ouverture du scrutin, le maire a constaté que « Une » liste de candidats est déposée.

- Résultats des élections :

- nombre de suffrages exprimés :	19
- liste Epron sénatoriales a obtenu :	19 suffrages
- nombre de délégués obtenus :	5
- nombre de suppléants obtenus :	3

- Proclamations des délégués élus :

Titulaires : M. Pascal Adam, Mme Elisabeth James, M. Xavier Dosseur, Mme Anne-Gaëlle Leverrier, M. Franck Guéguéniat
Suppléants : Mme Sylviane Letellier, M. François Vallée, Mme Brigitte Quiniou

2 – DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRIMITIF 2014

Dans le cadre de la mise hors service de l'ancien camion communal, il est nécessaire de le « sortir de l'actif » et d'enregistrer, la somme de 12 945 euros en moins value.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

3 - DESIGNATION DES AUDITEURS LIBRES À CAEN LA MER

Le conseil municipal désigne les auditeurs libres suivants :

- Monsieur Busnel François - Commission Développement économique
- Madame James Elisabeth - Commission Environnement développement durable et Commission Développement économique
- Monsieur Dosseur Xavier - Commission Transports et Déplacements et Infrastructures
- Madame Letellier Sylviane - Commission Administration Générale et Finances
- Monsieur Girard Christian - Commission Environnement Développement Durable
- Monsieur Daireaux Jean - Commission Culture
- Monsieur Adam Pascal - Commission Sport

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

4 - CREATION DES DEUX CUI/CAE

Le départ d'agents et le non renouvellement de contrats nous permet d'aménager et d'optimiser la gestion des personnels en charge des activités périscolaires. Cette proposition permet d'augmenter sensiblement le nombre d'adultes et de diminuer le coût pour la collectivité.

Dans le cadre des activités périscolaires communales, il est proposé au conseil municipal la création de deux contrats CUI/CAE, agent d'accompagnement de l'enfance, à compter du 28 août 2014.

Chaque contrat sera d'une durée de 1 an renouvelable 2 fois (soit 3 ans maximum).

La durée hebdomadaire de chaque contrat sera de 20 heures.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

5 - CREATION DES DEUX CDD A TEMPS NON COMPLET

Dans le cadre des activités périscolaires communales, il est proposé au conseil municipal la création de deux CDD d'une durée de 1 an à compter du 28 août 2014. Il est précisé que chaque contrat aura une durée hebdomadaire de 8 heures.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

6 - RENOUELEMENT DES CONTRATS EXISTANTS CUI/CAE

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le renouvellement des deux contrats CUI/CAE, créés en séance du 1er juillet 2013.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

7 - FONDS DE MINORATION FONCIERE - OPERATION « CŒUR DE VILLAGE » ET DEFINITION DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT

Il est proposé au conseil municipal

- d'appliquer le dispositif de « fonds de minoration foncière » au projet de réalisation de 14 logements locatifs sociaux individuels et 16 logements locatifs sociaux collectifs concernant l'opération Cœur de village (phase résidence seniors).
- d'affecter la somme forfaitaire de 30 000 euros et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces s'y rapportant.
- d'opter pour une durée d'amortissement de la subvention de 5 ans.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL

8 - SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD NORMANDIE AMENAGEMENT - CONSEIL GENERAL - COMMUNE D'EPRON

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord ci-joint entre le Conseil Général du Calvados, la commune d'Epron et la société Normandie Aménagement. L'objectif est de permettre la réalisation des accès à l'EHPAD et d'engager la première phase de travaux de la ZAC de l'Orée du Golf. Le Conseil Général accepte la réduction du recul des constructions, le long de la RD7, sous réserve de la réalisation du B.U.N. (Boulevard Urbain Nord) et l'aménagement d'un site propre au transport en commun compatible avec le trafic supporté par le RD7.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité moins 1 abstention (Madame Anne-Gaëlle Leverrier)

9 - AVENANT CONVENTION CRECHE MOLECULE

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention entre la commune et l'association « molécule » pour l'attribution de la subvention de fonctionnement. En effet, le montant évoqué dans la convention signée en 2006 n'est plus à jour. Il est rappelé que la commune a attribué une subvention de 23 500 euros à la crèche molécule.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

10 - SDEC : CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE ET L'ACHEMINEMENT DE GAZ NATUREL

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement du gaz naturel coordonné par la SDEC Energie. Il est précisé que la participation financière de la commune d'Epron est fixée et révisée conformément à l'article 5 de l'acte constitutif.
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

11 - SDEC : CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE ET L'ACHAT D'ELECTRICITE POUR L'ALIMENTATION DES INSTALLATIONS LUMINEUSES ET DE BORNES DE RECHARGES

Il est proposé au conseil municipal

- d'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes pour la fourniture d'électricité pour l'installation d'éclairage public, de signalisation lumineuse et de bornes de recharge coordonnées par le SDEC Energie. Il est précisé que la participation financière de la commune d'Epron est fixée et révisée conformément à l'article 5 de l'acte constitutif.
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

12 - SDEC : CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE POUR L'ALIMENTATION DES BATIMENTS DES COLLECTIVITES

Il est proposé au conseil municipal

- d'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes pour la fourniture d'électricité des bâtiments de la collectivité coordonnée par le SDEC Energie. Il est précisé que la participation financière de la commune d'Epron est fixée et révisée conformément à l'article 5 de l'acte constitutif.
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50

Commémoration du 70^{ème}

Le 70^{ème} anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie commémore, cette année, les nombreuses victimes civiles de cette période, à savoir plus de 13 500 civils qui périrent, directement ou indirectement, de la présence de la guerre sur le sol bas-normand.

Samedi 28 juin 2014, la Région Basse-Normandie a ainsi honoré les 445 communes bas-normandes décorées par la Croix de guerre 1939-1945 (ce qui est le cas d'Epron) ou de la Légion d'honneur à l'issue de la Seconde Guerre Mondiale, suite aux victimes et aux destructions qu'elles ont eu à déplorer.

Ainsi, il a été remis à la commune d'Epron une médaille commémorative du 70^{ème} anniversaire gravée au nom de la commune, symbole de l'hommage des Bas-Normands d'aujourd'hui à ceux qui furent victimes de la Seconde Guerre Mondiale.



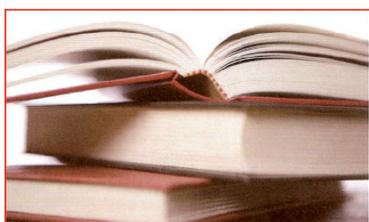
FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Document	Où	Pièces à fournir	Coût
Carte d'identité (valable 15 ans)	A la mairie du domicile Date de délivrance : 4 à 6 semaines	Se renseigner en mairie	Gratuit (sauf en cas de perte ou de vol : 25 €)
Passeport biométrique Validité : Majeurs : 10 ans Mineurs : 5 ans	Depuis 2009, la mairie d'Epron n'est plus en mesure d'établir les dossiers de passeport. Mairies habilitées : Aunay-sur-Odon, Balleroy, Bayeux, Caen, Colombelles, Condé-sur-Noireau, Dives-sur-Mer, Douvres-la-Délivrande, Evrecy, Falaise, Hérouville-Saint-Clair, Iffs, Lisieux, Livarot, Mézidon-Canon, Ouistreham, Pont-l'Évêque, Thury-Harcourt, Tilly-sur-Seulles, Trévières, Trouville-sur-Mer, Verson, Vire.	Se renseigner auprès des mairies concernées	
Carte d'électeur (Inscription sur la liste électorale)	A la mairie du domicile	Pièce d'identité et justificatif de domicile	Gratuit
Autorisation de sortie de territoire (pour les mineurs)	Supprimée depuis le 1^{er} janvier 2013		
Attestation d'accueil d'un étranger	A la mairie du domicile	Justificatif de domicile, justificatif de ressources, pièce d'identité	2 timbres fiscaux à 15 €
Duplicata livret de famille	A la mairie du domicile		Gratuit
Copie intégrale ou extrait d'un acte de naissance	A la mairie du lieu de naissance	Nom, prénom et date de naissance de l'intéressé et noms et prénoms des parents, pièce d'identité ou docu- ment prouvant lien avec l'intéressé	Gratuit (joindre enveloppe affranchie au tarif lettre pour les demandes par voie postale)
Copie intégrale ou extrait d'un acte de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Noms, prénoms et date de mariage, pièce d'identité ou document prouvant lien avec les personnes concernées	Gratuit (joindre enveloppe affranchie au tarif lettre pour les demandes par voie postale)
Extrait d'acte de décès	A la mairie du lieu de décès	Nom, prénom et date de décès	Gratuit (joindre enveloppe affranchie au tarif lettre pour les demandes par voie postale)
Mariage	A la mairie du domicile de l'un des futurs époux ou des parents de l'un des futurs époux	Constituer un dossier à déposer 2 mois avant le mariage, par les 2 futurs mariés	Gratuit
Recensement citoyen (obligatoire à 16 ans)	A la mairie du domicile,	Pièce d'identité et livret de famille	Gratuit
Légalisation de signature	A la mairie du domicile	Pièce d'identité et signer devant le maire ou son représentant	Gratuit

GRANGE AUX LIVRES

«Partage autour d'un livre» - Saison 2

C'est la rentrée, également pour les activités de la médiathèque, ainsi nos rencontres dites, « Partage autour d'un livre », vont reprendre leur cours à partir du mercredi 24 septembre prochain.



Ces rencontres, toujours très conviviales, qui permettent aux participants d'échanger et d'exprimer leur ressenti sur une lecture, ou sur un sujet d'origine différente, donnent également lieu à des discussions toujours enrichissantes, et cela en toute simplicité.

Afin de pouvoir répondre le mieux possible à vos attentes et rassembler un maximum de participants, nous proposons que cette soirée de reprise permette d'échanger et de recueillir vos suggestions et vos attentes afin d'améliorer, voire modifier notre formule et en assurer la pérennité. Vous avez des idées, des projets ? Vous appréciez les échanges conviviaux ? Alors nous vous attendons nombreux, mercredi 24 septembre, à partir de 20h30, à la médiathèque, (vous pouvez, bien sûr, y convier vos amis).

François Busnel

Ram Arc-en-Ciel

Programme des ateliers d'éveil à la médiathèque d'Epron



Date	La découverte des bébés	L'instant des grands
Septembre		
25	C'est la rentrée du R.A.M. !!! Faisons connaissance autour de jeux, comptines et histoires.	
Octobre		
9	Couleurs et matières... « Merci le vent ! »	Le vent
27	Bébés barboteurs à la piscine du Chemin Vert	
Novembre		
6	Bougeons, remuons, sautons !!! Rdv au dojo pour une séance commune avec la crèche Molécule	
20	C'est l'hiver... décorons le sapin	
Décembre		
4	Fêtons la fin d'année en musique avec Mandarine et nos amis de la Crèche Molécule !!!	
18	Modelage	

Ces ateliers sont gratuits et ouverts aux assistants maternels, aux parents employeurs de ceux-ci et à leurs enfants, pour les communes de : Authie, Cambes-en-Plaine, Carpiquet, Epron, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe et Villons-les Buissons. Merci de vous inscrire au préalable et de prévenir, dans le cas où vous ne pourriez participer à un atelier, afin que les personnes sur liste d'attente puissent éventuellement vous remplacer.

INFORMATION

Le R.A.M. est sollicité régulièrement par des familles qui cherchent une assistante maternelle à Epron. Les assistantes maternelles exerçant dans la commune sont peu nombreuses. Si ce métier vous tente, n'hésitez pas à contacter le R.A.M. qui pourra vous fournir toutes les informations possibles.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

Relais Assistants Maternels « Arc-en-Ciel » - Espace Ardenna
Place Le Clos Maulier - 14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe - Tél. : 02 31 97 43 29

ECOLE

Remise des atlas mercredi 2 juillet, aux élèves de CM2 en partance pour le collège

Mardi 2 juillet a eu lieu la traditionnelle remise des atlas aux enfants qui terminent leur cycle primaire, c'est-à-dire les élèves de CM2.

Le maire a eu le plaisir de faire ce geste, à la fois symbolique et utile, en faveur des futurs collégiens en récompense de leur travail accompli à l'école élémentaire.

En complément de cet atlas, il leur a également remis un dictionnaire d'anglais.

Bonne chance à tous pour entamer les études secondaires.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Elections 2014-2015

Réunion d'information aux enfants

Une réunion d'information aura lieu courant septembre, afin de sensibiliser les enfants. Des informations sur le conseil municipal des enfants seront données aux parents via les cahiers de liaison. Les enfants n'étant pas scolarisés à Epron recevront les documents par courrier.

Inscriptions sur la liste électorale

Il est impératif d'être domicilié à Epron ou scolarisé à l'école d'Epron pour voter.

Les CP, CE1, CE2, CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} sont concernés.

L'inscription sur la liste électorale se fait à l'école ou à la Mairie.

Une carte d'électeur sera remise à chaque inscrit.

Les enfants scolarisés en CP et en CE1 auront la possibilité de voter mais ne pourront se porter candidats.

Les enfants scolarisés en 6^{ème} et en 5^{ème} recevront automatiquement leur carte d'électeur sans avoir besoin de s'inscrire, préalablement, sur la liste électorale.

Eligibles

Ne peuvent être éligibles que les enfants domiciliés à Epron (des dérogations peuvent être étudiées au cas par cas) et scolarisés du CE2 à la 5^{ème}.

Candidatures

Les candidatures sont individuelles.

Elles devront parvenir à la Mairie en utilisant le formulaire de déclaration qui sera inséré dans le bulletin municipal du mois d'octobre. Chaque candidat pourra se présenter et développer une ou plusieurs idées.

Le vote

Une liste regroupant tous les niveaux permettant d'élire au minimum 2 candidats par niveau sera établie.

Les élections auront lieu à l'école d'Epron le vendredi 10 octobre 2014. L'élection du maire et des adjoints aura lieu le lendemain à la mairie de 10h30 à 12h.

Le scrutin est à un tour.

La carte d'électeur doit être signée pour pouvoir voter.

Choix des candidats

Les enveloppes ne doivent contenir qu'un seul bulletin de vote.

Pour désigner un candidat, il faut cocher la case située en face de son nom.

Les électeurs peuvent voter pour 15 candidats maximum.

Validité des votes

Pour être valide, un bulletin doit comporter au maximum 15 choix (ou 15 cases cochées).

Tout bulletin sans aucun choix (pas de case cochée) sera compté comme nul.

Tout bulletin ayant plus de 15 choix (plus de 15 cases cochées) sera compté comme nul.

Tout bulletin ayant une marque distinctive, signature ou tout autre écrit sera compté comme nul.

Résultat du scrutin

Enfants scolarisés à Epron	Enfants non scolarisés à Epron
2 enfants minimum de CE2	
2 enfants minimum de CM1	
2 enfants minimum de CM2	
	2 enfants de 6 ^{ème} minimum
	2 enfants de 5 ^{ème} minimum

La mixité sera respectée avec au moins un représentant de chaque sexe pour chaque niveau.

Les 15 candidats ayant obtenu le plus de voix seront élus en tenant compte de la mixité.

En cas d'égalité de voix, le candidat le plus âgé sera élu.

Désignation du maire et des adjoints

Le choix du maire et des adjoints s'effectue à bulletin secret.

• Election du maire

Pour être élu au 1^{er} vote, il faut obtenir la moitié des voix plus une (majorité absolue).

Est élu en second vote, l'enfant qui a obtenu le plus de voix (majorité relative). En cas d'égalité, le plus âgé est élu.

• Election des 4 adjoints

Le maire et le ou les adjoints élus peuvent voter pour les autres postes d'adjoints.

Pour être élu au 1^{er} vote, il faut obtenir la moitié des voix plus une (majorité absolue).

Est élu au second vote, l'enfant qui a obtenu le plus de voix (majorité relative). En cas d'égalité, le plus âgé est élu.

En résumé

Les enfants sont élus pour 1 an.

Les votants doivent être scolarisés ou habiter à Epron, du CP à la 5^{ème}.

Les candidats doivent être Epronnois et scolarisés du CE2 à la 5^{ème}.

Dates à retenir

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS D'EPRON
Programme des élections 2014

Du 8 au 19 septembre 2014	Inscription sur la liste électorale pour les enfants qui désirent voter aux élections du Conseil Municipal des Enfants du 8 au 19 septembre 2014	
Du 20 septembre au 5 octobre 2014	Envoi d'une carte d'électeur à tous les enfants inscrits sur la liste électorale. Les enfants qui souhaitent se présenter comme candidat au Conseil Municipal des Enfants, doivent déclarer leur candidature à la Mairie d'Epron avant le Dimanche 5 octobre 2014	
Du 6 au 9 octobre 2014	Campagne électorale Affichage des déclarations de candidatures	
Vendredi 10 octobre 2014	Elections de 15h à 18h à la salle des fêtes. Dépouillement à 18h.	
Samedi 11 octobre 2014	Election du maire des enfants et de ses adjoints à la mairie, en présence de Monsieur le Maire et de son Conseil Municipal.	

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Du 8 au 19 septembre 2014

A envoyer à la mairie à l'attention de Vanina ou à déposer à l'école

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance :

Classe :

CP CE1 CE2 CM1 CM2 6^{ème} 5^{ème}

Signature



Concours de "DADA" en récup

Le Conseil Municipal des Enfants s'associe au Comité des Fêtes afin de vous proposer des activités lors de la fête au village le 21 septembre 2014.

Apportez votre cheval réalisé en récup, le 21 septembre 2014 à la fête au village, gymnase d'Epron

Remise des prix à 17h

CONDITIONS	RENSEIGNEMENTS
- cheval réalisé exclusivement en récup' (carton, plastique, canettes...)	Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Vanina :
- 1 mètre maximum de hauteur	vanina.epron@yahoo.fr
- création collective ou individuelle	02 31 44 51 42
- pas d'inscription	

N'oubliez pas dimanche 21 septembre 2014 !
Le Comité des Fêtes et le Conseil Municipal des Enfants vous proposent de partager un bon moment de convivialité à l'occasion de la 2^{ème} édition de la Fête au village !

Cette dernière se tiendra, Esplanade des Libérateurs, autour du complexe sportif de la commune d'Epron de 10h à 17h.

Cette année, les thématiques retenues portent principalement autour du cheval et du sport en général.

Nous aurons le plaisir d'accueillir à nos côtés la SHUC, Cap'Sports, l'ASE...

Cette belle manifestation permettra à chacun, petits et grands de profiter des nombreuses activités ou découvertes organisées ce jour là. Il est même question de concours de Dada, de concours de rollers et bien d'autres surprises encore.

Buvette, sandwiches, frites seront également sur place pour reprendre des forces.

Alors, prenez date, à réserver sans faute dans vos agendas, nous vous attendons nombreux.

Et puis, si les conditions le permettent, nous devrions pouvoir faire un joli lâcher de ballons pour clôturer cette journée.

Alors, à très vite !

Le Conseil municipal des enfants, le comité des fêtes et leurs partenaires vous proposent le

21 septembre 2014

la fête au Village

Nombreuses activités, buvette, sandwiches... Prenez date !

LOISIRS ET VACANCES

Belle fréquentation au centre de loisirs cet été....

En effet, durant le mois de juillet, les effectifs ont atteint une moyenne de 55/60 enfants et, en août, une moyenne de 45/50 enfants.



Petite nouveauté pour le mois de juillet, cette année, deux mini-séjours ont eu lieu – en parallèle à l'ouverture du centre – ainsi qu'une nuit au centre. Il y a eu un séjour « Bord de mer » avec hébergement à St-Aubin et activités nautiques à Langrune (5 jours/4 nuits) pour les 9/12 ans et un mini-séjour « Ferme » à la ferme d'Escures à St-Jean-le-Blanc (3 jours/2 nuits) pour les 5/8 ans. Les enfants sont revenus enchantés de leur séjour et prêts à repartir !



La nuit au centre a attiré une douzaine d'enfants âgés de 4 à 8 ans. Sur le centre, le thème de l'été était « Il était une fois ... » Les différents groupes d'âges ont donc fait des activités autour de plusieurs thèmes : la ferme, la campagne, la mythologie grecque, les reporters, le sport et la télévision. Chaque semaine a été agrémentée d'une ou deux sorties : journée à la ferme pour les 3/7 ans, journée Laser Game et la mer pour les 8/12 ans, Aquanacre, Labyrinthe de Caen. Cette année encore, une douzaine d'enfants a pu profiter d'un stage poney à Saint-Contest. La majorité des enfants a participé à un stage sport avec Cap'Sport. Ils ont pu pratiquer le biathlon, l'accrosport, des sports de ballons innovants (Tchoukball, Homeball, Kinball), des sports sur la plage ou une course d'orientation au bois de Lebisey. Le séjour de juillet s'est terminé, comme depuis plusieurs années,

sur une note conviviale autour d'un barbecue avec les parents qui le souhaitaient.



Puis, en août, après trois semaines de vacances, le centre a repris le cours de l'histoire autour de l'Afrique, des Amériques ! Des activités et des jeux divers ont été proposés par l'équipe d'animation en plus d'une sortie acrobranche à Reviers et d'une sortie au parc d'attractions de l'Ange Michel (dans la Manche). Ainsi, pendant un peu plus de deux semaines, les enfants ont pu profiter pleinement de leurs derniers jours de vacances jusqu'à la veille de la rentrée !!!

Le centre en mode

« Rentrée des classes »

A partir du 3 septembre, le centre accueillera le mercredi, comme l'an dernier, les enfants, soit dès la sortie de l'école (avec le repas) ou l'après-midi, soit à la journée ou le matin, pour ceux qui n'auront pas école le mercredi matin !

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au : 06.45.50.98.61 ou loisirsetvacances@neuf.fr

De plus, pour les enfants scolarisés à Epron, un temps de « garderie et devoirs pour les élémentaires » est assuré entre 11h30 et 12h30.

YOGA

Cornaline Yoga

Inscriptions et début des cours à partir du mardi 16 septembre 2014

La pratique du yoga vous permettra :

- De stimuler les fonctions vitales de l'organisme et de retrouver ou de maintenir une bonne forme physique (force, souplesse et dynamisme).
- De se libérer des tensions musculaires et nerveuses nocives pour l'organisme.

- De trouver un équilibre de vie en développant un nouvel art de vivre.
- De mieux se connaître et de trouver les voies pour développer ses potentialités.

le cours a lieu :

Le mardi de 18h30 à 20h00 à la salle des fêtes d'Epron

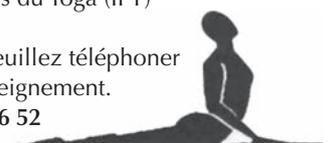
Les cours sont assurés par Patrick Mercier,

Enseignant diplômé de l'Institut Français du Yoga (IFY)

Membre de la Fédération Viniyoga

Le cours étant limité à 18 personnes, veuillez téléphoner pour toute nouvelle inscription ou renseignement.

Contactez Patrick Mercier : 06 73 94 06 52



ANCIENS JEUNES



Hommage

Au revoir Jean

En cette fin du mois de mai, tu viens de tirer le rideau, d'écrire le mot «fin» sur le film de ta vie, après des mois de souffrance. Mais ta vie fut bien remplie. Pour t'avoir connu depuis de nombreuses années au sein du Club des Anciens Jeunes, j'ai pu apprécier ton dévouement pour les autres, ta gentillesse et ton amabilité avec chacun des membres du club, ta disponibilité en toute occasion, toujours prêt à rendre service. Nous garderons de toi le souvenir d'un homme droit et intègre, ayant pris très tôt des responsabilités dans le bureau de notre association, pour finir avec le titre de «Président d'Honneur» amplement mérité après toutes ces années de dévouement pour les autres. Il nous restera, en plus de quelques photos, tes films retraçant les différents voyages auxquels nous avons participé avec toi et dans lesquels tu savais mettre en valeur chacun d'entre nous, en nous faisant découvrir les moindres «petits détails» des régions de notre belle France. Tu vois, ce n'est pas un «clap de fin» mais une galerie d'archives inoubliables que nous garderons de toi. Au revoir Jean.

Un adhérent de 30 ans

Le CAJE n'a pas perdu le Nord !

«Tordons le cou aux idées reçues».



Oui, le Nord c'est triste, froid, terne, il pleut tout le temps et il n'y a rien à voir. Eh bien je peux vous dire que, pour avoir participé au voyage du Club des Anciens Jeunes du 21 au 28 juin, ce n'est pas vrai. J'y ai passé une semaine formidable, ponctuée de superbes visites, avec un groupe (réduit) mais très sympa.

Calais, «cité de la dentelle», où l'on a découvert la minutie et la patience des ouvrières qui, au milieu du XIX^e siècle, mettaient plus d'une journée pour réaliser à peine un centimètre carré de tissu avant l'arrivée des métiers à tisser de Joseph-Marie Jacquard.

Boulogne, «capitale de la pêche», mais qui possède un château comtal et des fortifications médiévales datant de Philippe Auguste très bien conservés.

Nous sommes passés par **Terlincthun**, lieu des premières remises de la «Légion d'honneur» par Napoléon, avant de voir les Caps **Gris-Nez** et **Blanc-Nez** et leurs falaises escarpées composées de craie vieille de 100 millions d'années, avec vue sur les côtes anglaises et le trafic incessant des ferries.

Puis ce fut l'Angleterre, avec la traversée en ferry et son «breakfast anglais» digne d'un repas complet en France !

Arrivés à Douvres, nous avons pris la direction de **Londres** pour une visite panoramique de la ville et ses principaux monuments : Westminster Palace, Big-Ben, Piccadilly Circus, Westminster Abbey, la cathédrale St Paul, la City, quartier d'affaires et ses gratte-ciel, la Grande Roue, le Palais de Buckingham, où nous avons rendez-vous avec la Reine pour partager l'apéro, mais elle nous a fait faux bond ! (pourtant, nous l'avions bien reçue au début du mois de juin !!). Qu'importe, nous avons eu le plaisir de voir (de loin) la relève de la garde avec la fanfare en grand uniforme. Pour le déjeuner, notre restaurant se situait dans les caves médiévales du Roi Henri VIII, juste à côté de Tower Bridge, avec au menu, soupe de légumes, fish and chips, gâteau de fruit, arrosé d'une bière (bien légère) le tout servi par de jeunes anglaises aux «formes généreuses», n'est-ce pas messieurs ! Pour digérer ce «lunch», nous avons eu du temps libre autour de la Tour de Londres, renfermant les «Joyaux de la Couronne». Nous sommes retournés en France par le «tunnel», qui vient de fêter cette année ses vingt ans, avec une «traversée» sous mer qui dure 35 minutes, pas le temps d'avoir de l'appréhension.

Après cette «copieuse journée» en Angleterre, le jour de repos fut le bienvenu, ce qui n'empêcha pas les mordus de participer à un tournoi de pétanque ou à un concours de belote dans l'après-midi, avant de terminer cette journée de détente avec un apéritif, offert par le club, pour fêter les anniversaires de deux participants.

Mercredi matin, nous avons visité la **Batterie Todt**, casemate allemande transformée en musée avec de superbes collections d'armes, de dagues, d'uniformes, d'affiches, ... de la deuxième guerre mondiale avec, en point d'orgue, un canon «K5» d'un calibre de 280 mm pouvant atteindre facilement les côtes anglaises. L'après-midi, nous sommes partis direction la Flandre, avec la ferme **Bommelaers Wall**, transformée en écomusée, où Audrey, notre guide enjouée, nous proposa, avec plein d'humour, un voyage dans le passé que beaucoup de participants ont connu, alors qu'ils n'étaient encore qu'en culotte courte : salle de classe, métiers anciens, sorcières, cuisine, chambre à coucher (avec fantôme de l'amant dans l'armoire), jeux traditionnels d'autrefois et, avant de repartir, goûter avec gaufres fourrées et café à la chichorée.

Mercredi après-midi, nous nous sommes dirigés vers **Dunkerque**, 3^e port français, place fortifiée par Vauban au XVII^e siècle et ville natale du célèbre corsaire Jean Bart, puis nous sommes passés par l'Hôtel de Ville, mélange de brique rouge et de pierre où, du balcon, le maire lance plus de 500 kg de harengs fumés sur la foule lors du carnaval.

Judi, nous avons visité **Bruges**, encerclée par un réseau de canaux qui lui donne son surnom de «Venise du Nord» : visite de la ville, le lac d'Amour, le Béguinage Princier, les halles, le Markt (Grand-Place), l'Hôtel de Ville, la basilique du Saint-Sang, l'église Notre-Dame avec sa nef d'une impressionnante richesse. Nous avons déjeuné dans une ancienne brasserie (toujours en activité) où l'on a pu apprécier une bière, sans comparaison avec la «piquette» de Londres. L'après-midi, le départ s'est effectué en face de l'hôpital Saint-Jean pour une promenade en barque sur les canaux qui traversent la vieille ville. Nous avons découvert, sous un autre angle, l'architecture flamande qui se reflète dans les eaux de la Reie. Pour finir la journée, nous avons visité une chocolaterie, avec démonstration et explication de la fabrication des chocolats de toutes sortes, avec passage (obligé) par la boutique. Ce n'est que du chocolat, oui peut-être, mais c'est du belge !

Pour finir cette semaine, nous repartons à la découverte de la ville de **Calais**, célèbre pour ses « Bourgeois » immortalisés par Rodin et son Hôtel de Ville, théâtre du mariage du Général de Gaulle et d'Yvonne en 1921. L'après-midi, nous nous sommes dirigés vers **Saint-Omer** et sa cathédrale Notre-Dame qui renferme de nombreux trésors : une «Descente de Croix» de Rubens, des grandes orgues et une horloge astrolabe datant de 1558.



Dans les **Marais Audo-marois**, nous avons embarqué à bord d'un bateau-promenade pour une croisière découverte de la faune et de la flore du Parc Naturel Régional. Juste une remarque, la croisière choisie offrait l'option «rinçage», si bien que

nous avons eu droit à une averse (les seules gouttes d'eau de la semaine) durant notre navigation.

La Côte d'Opale, je ne connaissais pas, j'y ai trouvé des personnes accueillantes et des lieux d'une grande beauté, comme tous ces beffrois, vus au chaud, dans une très bonne ambiance, à en juger par les nombreux fous rires entendus lors des repas, sans oublier nos escapades de **Londres** et **Bruges** avec leurs architectures d'une grande richesse, et les

ANCIENS JEUNES (SUITE)

soirées au Village avec ces diverses animations : loto, remue-ménages, danses et les différents matchs de la coupe du monde de foot pour les plus mordue(s) !

Le samedi, retour avec un arrêt à **Saint-Valéry** pour découvrir la baie de Somme, la «belle endormie», à marée basse, qui fait un somme, en Somme ! Puis nous sommes passés sur le Pont de Normandie, défi technologique de la fin des années 80, avons déjeuné au restaurant

«le Champlain», à deux pas du vieux bassin d'Honfleur : pommeau en apéritif (cela change du traditionnel kir), verrine de thon, sauté de bœuf



ANCIENS COMBATTANTS

Septembre est arrivé

L'Amicale reprend ses activités et vous souhaite à tous une très bonne rentrée !

Sortie en baie de Seine, samedi 20 septembre

Tarif : 35 € adhérent - 45 € non adhérent

Date limite d'inscription le **10 septembre.**

Rassemblement au parking du gymnase à 7h45 pour un départ précis à 8h.

Il reste 10 places disponibles



Voyage au Tyrol



Notre voyage se déroulera du 22 au 30 septembre 2014 inclus. Nos déplacements s'effectueront en autocar grand tourisme « Royal Class » de chez Salaün. Restaurants et hôtels 4 étoiles, c'est le top du confort !

Tarif : • 30 participants : 1260 € adhérent - 1290 € non adhérent.

• 40 participants : 1160 € adhérent - 1190 € non adhérent

Réunion préparatoire le mercredi 17 septembre à partir de 14h, salle des fêtes d'Epron.

Il nous reste 4 places disponibles

Penser à prendre :

Carte d'identité ou passeport avec vous, plus la photocopie de ces documents à mettre dans vos bagages. Vos médicaments. Votre carte européenne d'assurance maladie. Et.... votre appareil photo !



FÊTE DES VOISINS

Le vendredi 13 juin a porté bonheur aux habitants du quartier de la rue des Glycines car le soleil était au rendez-vous.

6 7 personnes étaient rassemblées pour la fête des voisins, avec quelques jours de retard sur la date officielle, autour de Franck Guéguéniat, notre maire, à l'initiative de Raymond Tallec et Jean-Marie Mauduit, les G.O. du quartier qui savent rassembler toutes les générations dans l'amitié, la fraternité et la bonne humeur. Très joyeuse soirée pour laquelle chacun avait apporté sa spécialité culinaire et merci aux généreux donateurs : la boucherie Dagoneau,

avec des frites et tarte aux pommes, vins, café et, en plus, calva offert par la nouvelle présidente, Jeanine. Puis ce fut le tirage au sort parmi les vainqueurs du «Quiz» qui a vu la victoire de Monique qui, au lieu de faire des «bêtises», pourra les manger. Après ce «léger repas», nous avons profité d'un temps libre pour une promenade digestive dans les ruelles pittoresques autour du vieux bassin d'Honfleur où de nombreux artistes viennent planter leurs chevalets.

Il nous fallut retourner à Epron, avec accompagnement de chants, grâce au «karaoke» de Guy. Mais l'important de ce voyage reste que le groupe n'a «Pas (de) Calais» devant la fatigue due à la richesse du programme.

Une participante ravie de son séjour

Le club a la tristesse de vous annoncer le décès de Monsieur Michel Levallet, frère de Bernadette Robert. Les membres du C.A.J.E. présentent à Bernadette et à sa famille leurs très sincères condoléances et les assurent de leur profonde amitié.

Repas couscous



Dimanche 12 octobre à 12h, dans la salle des fêtes, venez nombreux déguster l'excellent couscous fait maison préparé par Guy, notre chef

cuisinier et ses lieutenants. Nous aurons le grand plaisir d'avoir avec nous, Gino Zaffiro et Jacques Vilalba.

Tarif tout compris (hors mousseux et champagne)

Adhérent : 22 € - non adhérent : 25 €

MENU

Couscous

Salade

Fromages

Dessert

Vins rosé et rouge spécial couscous, Café

Soirée Cabaret au Paradis Latin Mercredi 26 novembre 2014

Tarif : 150 € tout compris : Transport, aller retour, dîner Cabaret et nouvelle revue «Paradis à la folie». Si nous dépassons 50 inscriptions, le tarif sera de 140 €, l'Amicale remboursera à chacun 10 €.

Règlement : 1/3 à l'inscription, le solde devra être réglé avant le 23 octobre 2014

Inscription/ règlement auprès de :

• Mme C. Joffroy, 9 rue du Père Robert 14610 Epron

Tél : 02 .31 47 82 29

• M. J.- P. Lo Scalzo, 2 rue Mazarin 14200 Hérouville-Saint-Clair

Tél : 02 31 95 75 12 06 21 85 09 08

• Mme M.-M. Eugène, 10 rue d'Arromanches, 14280 Saint-Contest

Tél : 02 31 43 61 38 06 78 94 81 62



info +



le primeur Djavad Mehdipour Au verger d'Epron, la boulangerie l'Épi de Nacre et Vins et terroirs de la Bijude.

Pompes Funèbres
Marbrerie

LEMERRE

5, rue Richard Lenoir, Villers-Bocage
Tél. 02 31 77 01 16 & 02 31 77 76 76



BÂTISSEURS D'INNOVATIONS



MONCEAU FLEURS
CAEN privilégie les producteurs Normands

Rond-point de la Bijude
14112 Biéville-Beuville
02 31 501 601



Rond-point de la Bijude
14112 BIEVILLE-BEUVILLE **02 31 24 35 07**



**Affiches, Flyers, Brochures
Documents administratifs
et commerciaux
BULLETINS MUNICIPAUX**

8, rue Ferdinand Buisson - Parc Athéna
14280 SAINT-CONTEST
Tél. : 02 31 95 27 66 - Fax : 02 31 93 63 04
email : imprimerie@caenrepto.com
www.caenrepto.com

BOUCHERIE
Christophe DAGONEAU
Tél. 02 31 06 01 37

Ouvert du mardi au samedi : 8h - 13h et 15h30 - 19h30
dimanche : 8h30 - 12h30 avec dépôt de pain

RÔTISSOIRE SUR COMMANDE
Service retrait d'espèces "Point Vert"
Vente de titres de transport



TOUS LES JEUDIS



**FABRICATION MAISON
CUITE AU FOUR**

06 10 52 62 99



Jardiland
Route de Caen - Douvres-la-Délivrande
14610 ÉPRON
Tél. : 02 31 53 12 10
Ouvert 7j/7

Lundi au vendredi : 9h30-12h30 / 14h-19h
Samedi : 9h30-19h sans interruption
Dimanche : 10h-12h30 / 14h30-19h

Jardiland
CRÉATION & RÉCRÉATION
jardiland.com

Jardiland Enseignes SAS - 76 bd Pasteur, 75015 Paris - S.A.S. au capital de 1,272 930 euros - RCS Paris 444 750 368 - Siret 444 720 368 00029 - Octobre 2013.



MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE toutes marques
Philippe JANNEQUIN

Ouvert du lundi au vendredi : Matin de 8 h 00 à 12 h 00 - Après-midi de 14 h 00 à 18 h 30



Voir d'Ardenne de la Bijude - Bd de Suffolk - 14112 BIEVILLE-BEUVILLE
☎ : 02 31 43 98 37 ☎ : 02 31 47 94 34



**CHAUFFAGE
PLOMBERIE
ENTRETIEN
DEPANNAGE**

MAGASIN BUREAU

8 bis, rue de Touraine
14000 CAEN
Tél. 02 31 93 59 34

4, allée Denis Papin
14610 EPRON
Tél. & Fax. 02 31 44 30 80



Particuliers, Industriels
Neuf, Rénovation
Agrandissement, Extensions
Etude de financement
Permis de construire
Plans, Relevés
Etats des lieux

EXPERTISES APRÈS SINISTRES

Allée Gay-Lussac
Résidence «la Chevalerie»
14610 EPRON

Tél. 02 31 24 49 68
Fax. 02 31 24 68 42



Erick BOYER
Décorateur Floral

*Aujourd'hui,
une fleur...*

28, rue de la Délivrande
14000 CAEN

02 31 94 01 01
Fax. 02 31 94 42 00

Coiffure Féminin / Masculin



Tél. : 02 31 47 36 00

Allée Gay-Lussac - 14610 Epron

Horaires d'ouverture : lundi : 9 h - 13 h
mardi au vendredi : 9 h - 18 h 30 - samedi : 8 h 30 - 17 h

**En choisissant GROUPAMA,
on fait bien plus que s'assurer**



Toujours là pour moi.

à Douvres 22 place G. Lesage **02 31 36 12 80**
à Caen Beaulieu 14 bd G. Pompidou **02 31 73 92 10**

MENU DES ÉCOLIERS

MARDI 2

Melon
Escalope de volaille
Petits pois - carottes
Fromage
Glace

JEUDI 4

Concombre à la crème
Rôti de bœuf
Gratin de légumes
Fromage
Fruit

VENDREDI 5

Pâté de campagne
Filet de poisson au four
Pommes de terre
Entremets

LUNDI 8

Salade de tomates
Jambon au four
Haricots beurre
Fromage
Yaourt aux fruits

MARDI 9

Rillettes
Pavé de saumon grillé
Brocolis
Fromage
Fruit

JEUDI 11

Salade niçoise
Sauté de porc à la moutarde
Pâtes au gratin
Tarte aux fruits

VENDREDI 12

Betteraves rouges - mimollette
Chipolatas
Poêlée de légumes
Fruit

LUNDI 15

Salade surimi-maïs
Emincé de dinde au curry
Ratatouille
Fromage
Compote de pommes

MARDI 16

Carottes râpées et gruyère
Rôti de porc
Pommes au four
Fruit

JEUDI 18

Quiche lorraine
Paupiette de volaille
Haricots verts tomates
Petits suisses

VENDREDI 19

Macédoine de légumes
Hachis camarguais
Salade
Crème aux œufs

LUNDI 22

Salade d'automne
Poisson à l'oseille
Chou-fleur
Fromage
Fruit

MARDI 23

Terrine de poisson
Bourguignon
Pennes au beurre
Fromage
Glace

JEUDI 25

Salade exotique
Poulet rôti
Frites
Fruit

VENDREDI 26

Piémontaise
Saucisse de Toulouse
Courgettes au four
Riz au lait

LUNDI 29

Tomate - maïs
Timbale milanaise
Fromage
Fruit

MARDI 30

Melon
Sauté d'agneau
Bouquetière de légumes
Fromage
Tarte aux pommes
Salade
Compote de pommes

VOTRE MAIRIE

Ouverte au public :

- lundi au vendredi 8h30 - 12h30
- samedi 9h00 - 12h00

Place Francis Bernard, 14610 Epron
Tél. : 02 31 44 51 42, Fax : 02 31 94 55 90
Courriel : mairie.epron@wanadoo.fr
Internet : www.mairie-epron.fr

NOUVEAU, le site web

de la commune sera mis en ligne ce mois-ci.

PROCHAINE FERMETURE DE LA MAIRIE

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2014

MEDIATHEQUE

24, rue de l'Eglise, 14610 Epron

Tél. : 02 31 74 51 20

Courriel : mediatheque.epron@orange.fr

Horaires d'ouverture le matin :

- mercredi au samedi 9h00 - 12h00

Horaires d'ouverture l'après-midi :

- mardi, mercredi et vendredi. 14h30 - 19h00

R.A.M.

Relais Assistants Maternels

«Arc-en-Ciel»

Espace Ardena, place Le Clos Maulier
14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
Tél. : 02 31 97 43 29

Courriel : ram.st.germain@wanadoo.fr

Accueil sur rendez-vous.

LE JOURNAL D'EPRON

LIMITE DE DEPOT DES ARTICLES :

LUNDI 15 SEPTEMBRE 2014

Directeur de publication : Franck Guéguéniat

Rédacteur en chef : Jean Daireaux

BUREAU DE POSTE

POSTE DE CAMBES-EN-PLAINE

Tél. : 02.31.44.53.42

- du lundi au vendredi
9h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30

- le samedi de 9h30 à 12h00

- *Fermé le mercredi après-midi*

Levée du courrier :

- lundi au vendredi 14h45
- samedi 11h30

COLLECTES

COLLECTES «semaine normale»

- Bacs verts : le lundi - Sacs jaunes : le jeudi

- Bacs gris : le vendredi

COLLECTES «semaine avec jours fériés»

- Vérifier sur le calendrier que vous avez reçu.

- Merci de les sortir la veille du ramassage.

ENCOMBRANTS : JEUDI 11 SEPT. 2014

Merci de les sortir la veille du ramassage.

Déchèterie la plus proche :

Bretteville-sur-Odon, Tél. 02 31 74 68 30

ZAC de la Grande Plaine,

rue des Hauts de Beaulieu.

- Ouverte du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00
et 14h00 - 18h00

- samedi 9h00 - 18h00

- dimanche 9h00 - 12h00

Attention : fermeture les jours fériés.

A VENDRE

PEUGEOT 407 2L HDI 136 CV noire métallisée

Fin d'année 2004 - 136 000 km

Excellent état - CT : OK (aucun frais à prévoir,

facture récente)

Contact : 06 98 26 68 07

NAISSANCE

Nous présentons nos sincères félicitations aux heureux parents de :

- **Ninon Cantel, née le 23 juillet 2014**
- **Elisa Verhnes, née le 26 juillet 2014**

OUVERTURE

Actuel Coiffure devient **L'ART DE CL'HAIR.**

Coiffure mixte styliste visagiste. Ouverture du mardi au samedi. Journée continue les mercredi, vendredi et samedi avec ou sans rendez-vous.

SERVICES MEDICAUX

S.A.M.U.

15

S.O.S. MEDECINS

3624

MEDECINS GENERALISTES

Stéphane BATARD

Résidence «La Chevalerie»,

Allée Gay Lussac 02 31 47 50 13

Gilles DENION

Résidence «Les Blés d'Or»

13 rue de la

Grâce de Dieu 02 31 47 54 89

INFIRMIERS

Thierry DOCHLER

Rodolphe LE ROUVILLOIS

Résidence «La Chevalerie»

Allée Gay Lussac 02 31 44 22 60

PHARMACIEN

Pharmacie VOISINE

18 rue de la

Grâce de Dieu 02 31 43 60 82

DENTISTE

Fabrice AUVRAY

Résidence «Les Blés d'Or»

13 rue de la

Grâce de Dieu 02 31 53 96 67

KINESITHEAPEUTES

Céline MAHEUT

Sonia MOUSSAY

Résidence «Les Blés d'Or»

13 rue de la

Grâce de Dieu 02 31 94 07 02

OSTEOPATHE

Arnaud BONNET

Résidence «Les Blés d'Or»

13 rue de la

Grâce de Dieu 06 77 13 80 49

PEDICURE - PODOLOGUE

Marie-Lucie LANDAIS

Résidence de la Chevalerie

Allée Gay Lussac

06 79 49 65 51 - 02 31 23 62 86

ORTHOPHONISTE

Valérie MICHARDIÈRE

Résidence «Les Blés d'Or»

13 rue de la

Grâce de Dieu 02 31 94 26 74

PSYCHOLOGUE

Nathalie LUCAS-DUFFOURG

13 rue Eole 02 31 43 86 97

SOPHROLOGUE - RELAXOLOGUE

Karine MICHEL

Résidence «Les Blés d'Or»

13 rue de la

Grâce de Dieu 06 30 60 86 65

VETERINAIRES

Clinique vétérinaire du Cèdre